

Communiqué de presse

Fribourg, le 19 mai 2019

Une victoire pour la population suisse et le PDC

Le PDC fribourgeois se réjouit des résultats de votation de ce jour. L'adoption du projet AVS-fiscalité est la victoire du PDC, architecte du projet et seul parti à avoir soutenu en bloc le compromis au Parlement. Le résultat du vote confirme le rôle du PDC en tant que force de propositions et créateur de solutions viables.

Le PDC se réjouit doublement de l'adoption du projet de loi AVS-fiscalité ; car si la plupart des grands projets de réforme de cette législature ont échoué à cause de la politique de blocage de la gauche et de la droite, c'est bien grâce au PDC que ce projet AVS-fiscalité, qui est une réforme importante, a abouti.

Les lacunes de la RIEIII ont pu être corrigées au Parlement, de sorte que la réforme a maintenant été approuvée par le peuple. Le système fiscal suisse sera adapté aux exigences internationales et les privilèges fiscaux qui n'ont plus lieu d'être seront finalement abolis. A l'avenir, les entreprises nationales et internationales seront soumises aux mêmes conditions.

Le projet de loi AVS-fiscalité apporte à la place économique suisse stabilité et sécurité juridique, permettant ainsi à notre pays de rester attrayant pour les entreprises internationales. Il garantit les recettes fiscales et l'emploi et représente à ce titre un investissement dans la prospérité future de notre pays.

Après 20 de blocages politiques, la réforme de l'AVS est enfin lancée. Le OUI au projet AVS-fiscalité permet un certain optimisme quant aux réformes futures, car de nouvelles mesures seront nécessaires pour garantir l'avenir de notre prévoyance vieillesse : le projet AVS-fiscalité nous laisse le temps d'élaborer une réforme structurelle et durable de nos retraites.

Le PDC continuera de prendre ses responsabilités en jouant le rôle de leader dans le domaine de la prévoyance vieillesse, car les futures réformes doivent aussi être socialement équilibrées et susceptibles de convaincre une majorité.

Loi sur les armes : le PDC appelle à une application simple et non bureaucratique

Le PDC est satisfait de la décision sensée du peuple suisse quant à la révision de la législation sur les armes. Cette révision veille à ce que notre législation soit conforme aux nouvelles exigences européennes et à ce que la Suisse reste membre de l'espace Schengen, permettant notamment à notre pays de rester une destination attrayante pour les touristes non européens. Le PDC insiste sur la nécessité d'une application simple et non bureaucratique de cette loi – dans l'intérêt de la tradition helvétique du tir.

Personnes de contact :

Beat Vonlanthen, Conseiller aux Etats, 079 300 48 62
Markus Bapst, co-président du PDC cantonal, 079 457 37 17